

LE CAFE DE **L'INFLUENCE**



**Dossier de candidature pour
les Prix du Café de l'Influence**

Édition 2024

www.cafedelinfluence.com

LE CAFE DE L'INFLUENCE



Bonjour à tous,

2024 est une année charnière pour le marketing d'influence. Ce sera certainement celle de la structuration.

Un an après l'application de la loi influenceurs, marques, agences et créateurs de contenu ont montré leur volonté de créer une industrie pérenne. La professionnalisation à tous les niveaux est en route.

2024 est également une année charnière du côté des campagnes menées sur les réseaux sociaux. S'il y a encore quelques temps, l'objectif était de multiplier les placements de produits, aujourd'hui les collaborations sont bien plus réfléchies, deviennent plus créatives et ont un objectif clair, notamment ROiste.

Quel est le projet que l'on doit retenir de ces derniers mois ? Quelles sont les meilleures campagnes du secteur ? Celles à mettre en avant quand on parle d'influence en 2024 ?

Le Café de l'Influence, événement pionnier de l'influence et des réseaux sociaux, est fier de vous dévoiler son prix. Il a pour objectif de **récompenser trois projets dans trois catégories différentes**. En complément de nos conférences et moments de networking qui fédèrent l'ensemble de l'écosystème, ce prix valorise le travail réalisé dans le secteur. Le palmarès du Prix du Café de l'Influence sera dévoilé lors d'une remise de prix le **10 octobre 2024**.

Pour participer, veuillez vous référer aux étapes listées dans ce document. Nous espérons recevoir de nombreux dossiers et récompenser des campagnes authentiquement inspirantes.

Lancement du Prix : 10 avril 2024

Clôture des inscriptions : 5 septembre 2024

Remise des prix : 10 octobre 2024

L'équipe du Café de l'Influence

Pourquoi ce prix Le Café de l'influence ?

Nos événements existent depuis trois ans et sont les pionniers dans le secteur de l'influence. Ils visent à réunir tout l'écosystème pour échanger, s'inspirer et se rencontrer autour des tendances et nouvelles pratiques. C'est l'endroit idéal pour trouver un partenaire ou discuter de sa problématique pour enfin trouver une solution.

Pour poursuivre notre travail dans ce sens, nous souhaitons mettre également en avant de manière concrète, le travail effectué par les acteurs du milieu. En créant ce prix, nous proposons un nouveau rendez-vous, mais aussi une nouvelle manière de valoriser le savoir-faire des experts de l'influence.

À qui s'adresse ce prix ?

Ce prix est destiné aux agences (de communication, de marketing, d'influence, de social media...), aux annonceurs et aux équipes freelance qui ont conçu une campagne en France avec des créateurs de contenu entre avril 2023 et avril 2024.

Ce prix est organisé par l'équipe du Café de l'influence.

Les objectifs de ce prix Le Café de l'influence

Avec ce prix, nous avons 5 objectifs clairs:

- Valoriser le travail créatif des experts de l'influence
- Récompenser les belles histoires
- Dynamiser le secteur avec un rendez-vous unique
- Rendre visible aux annonceurs le travail effectué
- Faire rayonner l'économie de la création de contenu sur les réseaux sociaux, en France

Le déroulé du prix le Café de l'influence

- Lancement le 10 avril 2024
- Fin de dépôt des dossiers le 5 septembre 2024
- Le jury se réunit mi-septembre pour délibérer
- Remise des prix le 10 octobre 2024

Le jury:

Le jury est constitué de professionnels du marketing d'influence. Il se réunira mi-septembre 2024 pour analyser l'ensemble des dossiers reçus.

L'équipe de jurés attribuera elle-même les récompenses Café Crème, Café Noisette et Café Matcha aux dossiers aux normes et validés par les équipes du Café de l'Influence.

Membres du jury :

- Alexandre Calvez, Co-fondateur de Sulico et créateur de contenus
- Bénédicte de kersauson, Déléguée générale de l'Union des Métiers de l'Influence et Créateurs de contenus (UMICC)
- Mohamed Mansouri, Directeur Délégué de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité
- Kéliane Martenon, fondatrice de Komando Studio

Les trois prix du Café de l'influence

• Le prix Café crème

Dans cette catégorie, nous souhaitons valoriser le mélange parfait entre stratégie et créativité dans les projets réalisés. C'est pourquoi, seules ces campagnes peuvent concourir pour le prix :

- cocréation (d'un produit, d'une campagne ou d'un concept YouTube/Twitch...)
- programme ambassadeur (sur plusieurs mois ou un an)
- influenceur hors ligne, c'est-à-dire un événement ou une expérience en extérieur

• Le prix Café noisette

Dans cette catégorie, nous souhaitons mettre en lumière les campagnes qui ont une saveur, un but premier, un sens bien précis. Seuls les projets suivants peuvent concourir à ce prix :

- campagne d'influence B2B, c'est-à-dire des campagnes qui s'adressent à une audience de professionnels et non le consommateur (B2C)
- campagne institutionnelle
- campagne avec un message d'intérêt public

• Le prix Café matcha

Dans cette catégorie, nous souhaitons mettre à l'honneur une campagne qui sort du lot, la campagne de l'année. Nous allons la sélectionner avec le jury entre tous les projets déposés.

Les frais d'inscription

Pour déposer un dossier, voici les frais d'inscription :

- **Droit d'inscription : 350 euros HT**
- **Dépôt d'un dossier : 250 euros HT**

Si vous souhaitez déposer deux dossiers, il vous faudra payer deux dépôts de dossier.

Les campagnes pouvant concourir

Le prix du Café de l'influence vise à récompenser les campagnes de marketing d'influence qui se sont déroulées entre **avril 2023 et avril 2024 en France**.

Pour toutes les catégories, nous avons besoin des éléments suivants pour valider le dossier:

1. Nom de la campagne
2. Annonceur (décrire en quelques mots l'activité de la marque)
3. Problématique
4. Objectifs
5. Cibles
6. Budget de la campagne (merci d'indiquer une fourchette budgétaire si vous ne pouvez dévoiler le budget exact et de séparer les frais d'agence du budget propre à la campagne : rémunération créateurs, logistique, frais artistiques, de promotion...) :
> moins de 5 000€ HT / > moins de 10 000 € HT / > moins de 50 000 € HT / > moins de 100 000€ HT / plus de 200 000€ HT
7. Créateurs de contenus activés et pourquoi
8. Campagne réalisée avec description des dispositifs mis en place et de la proposition de valeur
9. Date(s) de la réalisation de la campagne (et date de fin si pertinent)
10. Ensemble des visuels produits
11. La candidature respecte-t-elle les règles de l'ARPP et de la loi influenceurs ?
12. KPIs de la campagne : nombre de personnes touchées, vues, partages, likes, commentaires, nombre de produits vendus (si pertinent)

Vous pouvez envoyer l'ensemble de ces éléments dans une présentation PDF et/ou PPT.

Ce document ne devra comporter que ces éléments. N'y ajoutez pas le nom de l'agence pour que le jury puisse faire ses choix sans être influencé.

L'annonce des résultats

Les résultats seront annoncés lors de la soirée du Café de l'influence le 10 octobre 2024 à partir de 18h30. L'ensemble des participants aux Prix seront conviés.

Une fois passé, les projets récompensés seront mis en avant sur le site Les Gens d'Internet ainsi que sur celui du Café de l'influence.

Envoi des dossiers

Merci d'adresser l'ensemble des dossiers à l'adresse mail suivante :

contact@cafedelinfluence.com en y indiquant dans l'objet, votre participation au prix du Café de l'influence.

Une fois reçu, notre équipe reviendra vers vous pour vous indiquer si tous les éléments ont été reçus. Une facture vous sera alors adressée pour finaliser votre inscription.

Facturation

Merci de remplir ce formulaire pour que la facture puisse vous être envoyée et ainsi valider votre participation.

Nom de la société à facturer :

Numéro de SIRET :

Adresse :

Adresse mail de la comptabilité et/ou de la personne à qui envoyer la facture :

Téléphone :

Renseignements bancaires pour réaliser le virement :

Banque : Qonto

IBAN (International Bank Account Number) : FR76 1695 8000 0116 9683 9942 688

BIC : SOGEFRPP

Merci de préciser sur le virement le nom de l'entreprise ainsi que l'ordre "**Prix du café de l'influence**".

Conditions générales de participation

Les présentes conditions générales de participation s'adressent aux agences de communication, de marketing, d'influence, de social media, aux annonceurs, ainsi qu'aux équipes freelance désireuses de soumettre leur candidature pour le Prix du Café de l'Influence. Ce prix est une initiative de Les Gens d'Internet, un média indépendant spécialisé dans l'actualité des créateurs de contenu et des réseaux sociaux, immatriculé sous le numéro RCS Paris 915102487, avec un numéro de TVA FR87915102487 et domicilié au 47 rue d'Aboukir, 75002 Paris. En participant, chaque candidat déclare avoir pris connaissance des présentes conditions et modalités de participation et les accepter sans réserve.

Processus de candidature

Pour participer au Prix du Café de l'Influence, les candidats doivent d'abord télécharger le dossier de candidature disponible sur notre site web. Ce dossier doit être complété avec soin et envoyé à l'adresse e-mail : contact@cafedelinfluence.com, accompagné de tous les documents et informations requis. Les candidatures sont ouvertes du 10 avril 2024 au 5 septembre 2024. Seules les candidatures envoyées à l'email indiqué seront acceptées. À la suite de la réception de leur dossier, une confirmation de réception sera envoyée à chaque candidat, suivie d'une facture pour finaliser l'inscription. Les dossiers incomplets ou envoyés après la date limite ne seront pas considérés.

Conditions de participation

Il est permis de procéder à des modifications de la candidature jusqu'à la date limite de soumission, le 5 septembre 2024, en notifiant les organisateurs du prix par email. Après cette échéance, aucune modification, annulation, ou retrait de la compétition ne sera possible. Il est crucial de veiller à l'exactitude des informations fournies lors de la candidature, car celles-ci seront utilisées pour la communication autour du palmarès, y compris dans les supports du Café de l'Influence et durant la cérémonie de remise des prix le 10 octobre 2024. Les informations de contact saisies serviront à l'envoi des invitations électroniques pour cet événement.

Il est également important de noter que les supports visuels ou vidéos soumis (études de cas, publicités, etc.) peuvent être diffusés sur les plateformes du Café de l'Influence, telles que leur blog, chaîne YouTube, ou site web. En soumettant de tels contenus, vous confirmez être détenteur des droits associés (incluant mais ne se limitant pas à la musique, les images, et les logos) et offrez une garantie à cet effet au Café de l'Influence.

Frais de participation et paiement

La participation au Prix du Café de l'Influence est soumise à des frais dont le montant est communiqué dans le dossier de candidature. Une facture correspondant à ces frais sera adressée à chaque candidat après la confirmation de réception de leur dossier complet. Le paiement doit être effectué avant la date de clôture des inscriptions, le 5 septembre 2024, pour que la candidature soit validée. Tout paiement non effectué à cette date entraînera l'exclusion de la candidature du processus de sélection.

Modifications des conditions

Le Café de l'Influence se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales de participation. Toute modification sera notifiée aux participants potentiels par mise à jour sur le site web du Prix du Café de l'Influence, garantissant ainsi une transparence totale.

Acceptation des conditions

L'envoi d'un dossier de candidature pour le Prix du Café de l'Influence implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de participation par le candidat. Cette acceptation est considérée comme effective dès la réception du dossier de candidature par l'équipe du Café de l'Influence.

Contact

Pour toute question relative aux conditions de participation, au processus de candidature, ou pour toute demande d'information complémentaire, les candidats peuvent contacter l'organisateur par e-mail à l'adresse contact@cafedelinfluence.com. Notre équipe s'engage à fournir une réponse dans les meilleurs délais afin d'assurer une participation sereine et informée à tous les candidats.